

MAIRIE DE

Paulhac

Commémoration
du 8 mai
1945

ÉDITORIAL

VIE MUNICIPALE

CONSEIL MUNICIPAL

ACTUALITÉS

TRAVAUX

CULTURE & FESTIVITÉS

ÉCOLE

ENFANCE

ALAÉ

BIBLIOTHÈQUE & ESPACE DE VIE SOCIALE

PAROLES AUX ASSOCIATIONS

INFORMATIONS PRATIQUES

AGENDA DES MANIFESTATIONS

ÉDITORIAL	p. 3
VIE MUNICIPALE	p. 4, 5
<ul style="list-style-type: none">• Synthèse des délibérations• Budget 2025 : prudence et vigilance• Une nouvelle vie pour Brigitte MÉNÉGON	
EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL	p. 5
<ul style="list-style-type: none">• Rencontre avec Emilie COUFOULENS	
ACTUALITÉS	p. 6, 7
<ul style="list-style-type: none">• La carte de la commune sur le site internet• Un atelier compostage de la C3G proposé à Paulhac• Réservations en ligne pour le court de tennis	
TRAVAUX	p. 7, 8
<ul style="list-style-type: none">• Le monument aux morts restauré• Le gaz passe par Paulhac• À quoi ressemblera l'Espace Public Mutualisé	
CULTURE ET FESTIVITÉS	p. 9, 10
<ul style="list-style-type: none">• Paulhac a son porte-drapeau : Cédric BÉRINGUIER• Fêtes de Paulhac : demandez le programme !• Le marché gourmand revient• Parenthèses culturelles avec musique classique et chant choral	
ÉCOLE	p. 11, 12
<ul style="list-style-type: none">• Initiation aux premiers secours pour les élèves du cours moyen• Grandes vacances pour Eléonore Pelletier et Muriel Delmas• Les actualités de l'école Gérard Lang• Réservation des repas à la cantine scolaire	
ENFANCE	p. 13
<ul style="list-style-type: none">• Les assistantes maternelles prennent la parole	
ALAE	p. 14
<ul style="list-style-type: none">• Soirée parents/enfants• Fête de l'enfance• Fermeture pour travaux en Juillet	
BIBLIOTHEQUE & ESPACE DE VIE SOCIALE	p. 15
<ul style="list-style-type: none">• La bibliothèque-ludothèque• Sous les Tilleuls	
PAROLE AUX ASSOCIATIONS	p. 16, 17
<ul style="list-style-type: none">• Créatisiasmes<ul style="list-style-type: none">- Section Randonnée- Section Gym- Section Yoga• ACCA de Paulhac• La Pétanque Paulhacoise	
INFORMATIONS PRATIQUES	p. 18, 19
<ul style="list-style-type: none">• Rappel tri des déchets• Application carte vitale• Informations canicule & fortes chaleurs	
INFOS	p. 20
<ul style="list-style-type: none">• Agenda des manifestations• Etat Civil• Liste des Assistantes Maternelles	



Chères Paulhacoises, Chers Paulhacois,

Deux évènements illustrent, chacun à leur manière, la force de notre mémoire collective et de notre attachement à la vie locale : la commémoration des 80 ans de l'armistice du 8 mai 1945 et la traditionnelle fête de notre village.

Le 7 mai dernier, nous nous sommes rassemblés pour honorer le souvenir de celles et ceux qui ont combattu pour la paix, la liberté et la dignité humaine. En cette année de 80^{ème} anniversaire, notre devoir de mémoire prend une résonance particulière. Plus que jamais, il nous appartient de transmettre aux jeunes générations le souvenir des sacrifices consentis pour que vive la démocratie. Je souhaite adresser des remerciements particuliers aux anciens combattants, aux enseignants, aux enfants de l'école Gérard Lang et à toutes les personnes présentes pour leur engagement et leur recueillement lors de cette cérémonie émouvante.

Dans le même élan de rassemblement, notre fête du village se profile comme un moment de joie, de partage et de convivialité. Cette fête est l'occasion de célébrer ce qui nous unit : notre attachement à notre commune, notre envie de vivre ensemble, de créer du lien et de faire vivre notre territoire. Grâce à l'implication du comité des fêtes, des bénévoles et des agents municipaux, ce rendez-vous annuel est chaque fois une réussite. Je vous y attends nombreux, pour faire battre le cœur de notre village !

Ces deux temps forts nous rappellent que, entre tradition et avenir, notre commune est vivante, résiliente et tournée vers l'humain. Continuons à la faire grandir ensemble, avec bienveillance, solidarité et fierté.

Je vous souhaite à toutes et tous un très bel été !

Avec tout mon engagement
et mon dévouement,

Nathalie Raoux
Maire de Paulhac

En direct du Conseil Municipal

Synthèse des délibérations

Séance du 17 décembre 2024

- Approbation d'une modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU)
- Modification de l'attribution de compensation liée à la réforme des rythmes scolaires
- Projet de création d'un Espace Public Mutualisé ; dans la cour commune à l'Espace de Vie Sociale et à la bibliothèque municipale ; et demande de subventions
- Engagement des dépenses d'investissement à hauteur du quart des crédits 2024 avant le vote du budget 2025.

Séance du 29 janvier 2025

- Délivrance d'une petite licence à emporter
- Création d'un emploi "agent technique polyvalent" à temps non complet (30h) aux grades d'adjoint technique principal 2^{ème} et 1^{ère} classe.

Séance du 6 mars 2025

- Vote du Compte Financier Unique 2024
- Vote de l'affectation de résultat 2024
- Modification du prix de location de la salle des fêtes et mise en location de la salle du bas
- Création d'un emploi "agent technique polyvalent" à temps non complet (31h) aux grades d'adjoint technique principal 2^{ème} et 1^{ère} classe
- Fourniture et pose de 2 mâts autonomes chemin du terrain de tennis.

Séance du 7 avril 2025

- Subventions 2025 accordées aux associations
- Vote des taux de contribution directe
- Vote du budget primitif 2025
- Fourniture et pose de 6 appareils LED au square le Pré Vert
- Mise à jour de la demande de subventions pour la création d'un Espace Public Mutualisé
- Projet de réaménagement intérieur de la bibliothèque municipale et demande de subventions
- Rectification délibération n°2024-05-04 : la voie "chemin des Connats" n'a pas lieu d'être. Le nom de la voie existante est "chemin du Coustou de Saint-Paul".

Séance du 21 mai 2025

- Projet de création de concessions cinéraires en sous-sol pour inhumation en cavurne, adoption de tarifs applicables et demande de subvention
- Approbation des statuts et adhésion à la mission "Développement des services et usages numériques" (Mission SUN) du Syndicat mixte Haute-Garonne Numérique
- Projet d'achat d'un nettoyeur thermique et demande de subvention
- Rectification délibération n° 2025-02-03 quant à la date d'application des tarifications de la location des salles de la salle des fêtes communale
- Contrôle de l'assainissement des eaux usées.

Budget 2025 : **prudence et vigilance**

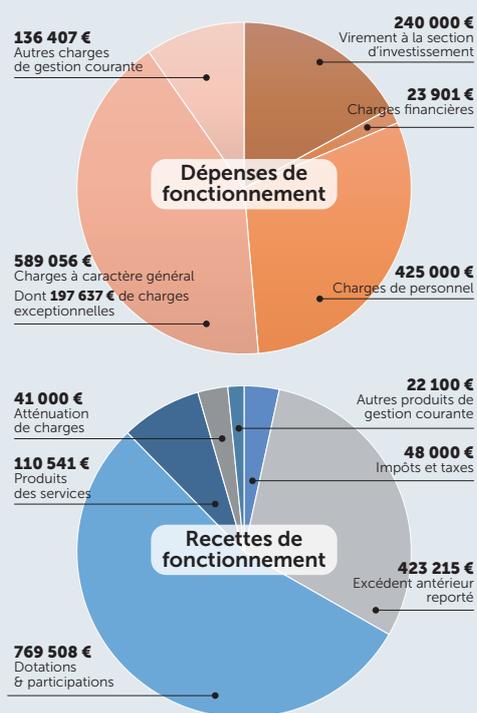
L'exercice 2024 laisse apparaître une augmentation sensible des charges principales qui appellent à la vigilance. Au chapitre des dépenses de personnel qui représentent près de la moitié de ces charges, il faut noter l'augmentation de 12 000 € des cotisations retraitées.

Mais ce qui est en augmentation constante depuis 2020, ce sont les charges de fonctionnement courant avec les achats pour les services techniques et les fournitures au quotidien. Pour en limiter l'impact, des négociations de marchés et des mises en concurrence sont en cours avec les principaux fournisseurs.

Le coût de l'électricité a été moins impactant à Paulhac que pour d'autres communes grâce à de nombreuses initiatives prises dans ce domaine. Il y a le net avantage d'avoir choisi l'option chauffage des bâtiments communaux avec la chaudière à bois, et aussi le passage en LED de l'éclairage public. Nous travaillons en étroite collaboration avec un courtier en énergie pour renégocier nos contrats d'électricité.

Dotations de l'Etat en légère baisse, incertitudes sur le contexte politique et économique national et international rendant difficile toute projection à moyen et long terme, autant d'éléments qui appellent à la prudence. L'Agence Technique Départementale (ATD) a d'ailleurs alerté l'ensemble des communes sur un possible effet ciseaux engendré par l'évolution divergente des produits et des charges. Lorsque les dépenses augmentent plus vite que les recettes, il arrive un moment où il n'y a plus d'excédent ! Tout l'objectif des élus est de trouver des solutions pour pallier ce phénomène sans passer par une augmentation de la fiscalité locale.

Concernant les investissements pour 2025, le projet phare de la mandature est l'aménagement de l'Espace Public Mutualisé dont les travaux vont démarrer prochainement. Le coût est de 300 000 €. La part communale se trouvera réduite grâce à plusieurs subventions.





Les enfants étaient habitués à la voir s'activer lors des repas pris à la cantine ; une page va se tourner pour la prochaine rentrée des

classes : **Brigitte MÉNÉGON, à 61 ans, va pouvoir goûter aux joies de la retraite !**

Native de Montjoire où elle réside toujours, Brigitte, après avoir travaillé au bar tabac alimentation de sa commune, a intégré l'équipe paulhacoise de la cantine en 2002, en remplacement de l'ancienne cantinière, poste sur lequel elle a été titularisée en 2006 *"j'ai apprécié cette fonction qui demande une grande polyvalence. Mes journées commencent à 9 heures pour se terminer à 18 heures, avec une pause pour le déjeuner. Je n'ai pas le temps de m'ennuyer ! Il y a la réception et le dressage des repas qui sont livrés, la préparation du réfectoire et l'encadrement des deux services, avant la plonge et le nettoyage. Fort heureusement je ne suis pas seule. Nous sommes cinq personnes, dont 3 agents école, à travailler et l'ambiance a toujours été très bonne"*. Brigitte a en charge l'entretien de l'ensemble du bâtiment où, outre les locaux de la partie restauration, se trouve aussi la salle de motricité. Cette mère de deux enfants qui est aussi mamie, adore côtoyer les élèves le temps d'un repas qui réunit 120 convives en deux services : *"c'est un univers stimulant, parfois un peu bruyant, mais on s'y habitue !"*.

Une fois tournée la page de ces 23 années au service de la commune, Brigitte va se consacrer à sa maison et à son jardin, donner plus de temps à son papa, à ses enfants et petits-enfants, sans oublier les ami(e)s ! *"Je connais forcément beaucoup de monde à Paulhac et des liens d'amitié se sont tissés. Je ne vais pas couper les ponts du jour au lendemain et j'aurai toujours plaisir à revenir au village"*.

Emilie Coufoulens, Paulhac, c'est ma seconde famille !



Emilie COUFOULENS est conseillère municipale. C'est son premier mandat. Cette jeune femme de 36 ans, auto-entrepreneuse, mariée et mère d'un petit Nathan âgé de 2 ans a d'abord vécu à Saint-Jean. Mais la hausse des loyers pousse le couple à envisager l'achat d'une maison. Ils la trouveront à Paulhac, dans le centre du village. Ils s'y installent en novembre 2012 et entreprennent sa restauration, restauration qui dure encore ! Emilie a tout de suite

eu un coup de cœur pour le village : *"Très vite, on a voulu aller à la rencontre des habitants. Nous avons fréquenté assidument le marché et lié ainsi connaissance avec beaucoup de monde. J'ai aujourd'hui un attachement profond pour Paulhac. Nous avons trouvé là une seconde famille et j'ai voulu tout naturellement m'impliquer dans la vie du village. L'occasion m'en a été donnée par une élue, ajointe en charge de l'école, que j'ai rencontrée sur le marché et qui m'a poussée à franchir le pas. Je me suis donc présentée aux dernières élections sur la liste de Didier CUJIVES"*.

Emilie, une fois élue, a beaucoup travaillé à l'amélioration du site internet, à la mise en place de l'application Panneau Pocket et de la page Facebook. Elle s'est occupée aussi du marché et a œuvré avec Nathalie THIBAUD à l'animation de la commission de démocratie participative.

Mais l'arrivée du petit Nathan a contraint cette jeune maman à réduire son investissement d'élue, et elle s'est recentrée sur la gestion du site internet, confiant les autres outils de communication à Cécilia DIETRICH.

Celle qui ne jure que par Paulhac a même fini par convaincre ses parents : ils sont venus à leur tour s'installer dans le village ! *"On ne peut être que séduit par le cadre privilégié dans lequel nous vivons, argumente-t-elle, et comme tous les élus, je suis attachée à le préserver. Je ne conçois pas de quitter un jour ce village. Nous vendrons peut-être notre maison, mais ce sera pour en racheter une plus grande, toujours sur la commune !"*.

Quand on demande à Emilie COUFOULENS quel bémol elle mettrait pour modérer son enthousiasme, elle a un temps d'hésitation, puis se lance : *"On n'y peut pas grand-chose, mais je trouve dommage que le village soit traversé par une route départementale. Je suis attristée et quelquefois effrayée par la vitesse des voitures qui est loin d'être celle autorisée aux abords de l'école. Ce sont des incivilités qui menacent notre sécurité, malgré tous nos efforts qui nous ont valu l'obtention du label de commune prudente"*.

Les projets d'Emilie, outre ses occupations familiales, la restauration de sa maison qui se poursuit et son mandat électoral, c'est de compléter ses compétences professionnelles (massage et bien-être) par un CAP esthétique. Des occupations qui laissent peu de temps pour les loisirs. *"Avant, avec mon mari, notre passion était la découverte des parcs d'attraction, en France comme à l'étranger, à la recherche d'émotions fortes. Mais ça, c'était avant !"*.

La carte de la commune sur le site internet

La commune met à disposition un lien Géoportail pour accéder à la carte de la commune sur son site internet : <https://paulhac.fr/carte-de-la-commune-de-paulhac/>

Un atelier compostage de la C3G proposé à Paulhac

La Communauté de Communes des Coteaux du Girou organise des ateliers compostage. Une séance aura lieu à la salle des fêtes de **Paulhac le samedi 18 octobre de 10h à 11h.**

Le compostage est un processus naturel de transformation des matières organiques en compost par des micro-organismes en présence d'air. Le compost obtenu s'utilise en amendement pour nourrir le sol et les plantes.

Le saviez-vous ? Nous produisons en moyenne 30 kilos de biodéchets par an !

Ces ateliers gratuits, d'une durée d'une heure, vous permettent de bénéficier de conseils d'experts. L'inscription est obligatoire auprès du service environnement de préférence par mail à : prevention.dechets@coteauxdugirou.fr, sinon par téléphone au 05 34 27 63 76.

Le nombre de places est limité.

Ne jetez plus vos biodéchets et transformez-les en ressources. A l'issue de la séance, vous repartirez avec votre bac à compost et un bioseau !

Réservations en ligne pour le court de tennis

Du nouveau pour le court de tennis ! Un planning de réservation en ligne est accessible via le lien suivant : <https://calendar.app.google/akLxcpYB3nC7sMuZA>

Ce lien est également disponible sur le site internet de la commune dans l'onglet "**CULTURE, LOISIRS, VIE ASSOCIATIVE**".

Afin que chacun puisse profiter du court, nous vous demandons de respecter une réservation maximum de deux heures consécutives.

L'accès au court est autorisé de 8h à 22h. Lorsque des joueurs occupent le court, ils doivent obligatoirement le libérer à la fin du créneau horaire réservé si d'autres joueurs se présentent.

Nous vous souhaitons de beaux matchs !

TRAVAUX

Le monument aux morts restauré

Entretenir le devoir de mémoire, c'est aussi veiller au bon état des lieux qui lui sont dédiés. Notre monument aux morts avait besoin d'une remise à neuf : c'est désormais chose faite. Les travaux ont été effectués par l'entreprise Sarasar de Gargas (marbrerie du Girou) pour un montant de 3 960 €, en partie subventionnés par le Conseil Départemental de la Haute-Garonne.

Le monument a été repeint et les plaques de marbre où sont inscrits les noms des Paulhacois morts pour la France changées, avec un lettrage doré sur fond noir.

A noter pour la petite histoire une originalité qui intrigue : les dates de la Première guerre mondiale notées 1914 et 1919 au lieu de 1918. A-t-on voulu prendre en compte des personnes blessées, décédées des suites de la guerre après qu'elle se soit achevée ? Il semblerait après enquête que ce ne soit pas le cas. Soucieux de respecter l'état d'origine du monument, il a été décidé de conserver cette particularité.



Le gaz passe par Paulhac

Un chantier qui intrigue : ce sont ces canalisations noires, long serpent qui traverse les terrains agricoles de la commune. Il s'agit du renouvellement des conduites de gaz entre Villariès et Albi.



C'est l'objectif du projet "REVA" porté par la société Teréga, gestionnaire du réseau de transport de gaz dans le Sud-Ouest de la France depuis plus de 75 ans, qui doit en garantir la sécurité et la fiabilité pour les prochaines décennies. Il prévoit la création, à l'horizon 2026, d'une canalisation neuve pour

remplacer celle construite au milieu des années 70. Les inspections qui avaient été faites ont révélé l'apparition de points de corrosion dus à la vétusté du revêtement qui protège la canalisation. En l'absence d'intervention sur l'ensemble du réseau, les incidents et réparations importantes étaient appelés à se multiplier dans les années qui viennent.

Les agriculteurs exploitant les parcelles impactées percevront une indemnité de dommages aux cultures afin de compenser l'immobilisation temporaire de la bande de travail durant le chantier. Cette indemnité inclut : la perte de récolte de l'année en cours, le déficit sur les récoltes suivantes, les frais de reconstitution des fumures et les troubles éventuels de jouissance.

Le chantier concerne 68 kilomètres de canalisation et traverse 26 communes entre Villariès et Albi. L'alimentation en gaz dessert 26 000 foyers et 7 grandes entreprises industrielles. L'investissement de Téréga est de 70 millions d'euros.

Un nouveau lieu de rencontre et de partage avec l'Espace Public Mutualisé

Nous avons le plaisir de vous annoncer le lancement d'un projet ambitieux qui verra le jour, nous l'espérons, au second semestre 2025 (les travaux devraient démarrer dans les prochaines semaines) :

l'Espace Public Mutualisé. Ce projet, fruit d'une démarche de démocratie participative, a été élaboré en collaboration avec un groupe de travail composé de Paulhacois qui ont donné de leur temps et de leur réflexion.



Contexte et Objectifs

Situé en mitoyenneté avec la Mairie, l'Espace de Vie Sociale (EVS) et la bibliothèque municipale, ce nouvel espace répondra à plusieurs besoins identifiés par notre communauté. Actuellement, ces lieux manquent d'espace pour les animations et le stockage, et les WC publics ne sont pas accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR). De plus, la cour commune, bien qu'agréable, n'est pas assez investie.

Les objectifs de ce projet sont multiples :

- Créer des espaces d'accueil conviviaux et de stockage optimaux.
- Réaliser des espaces d'ombre dans la cour commune.
- Aménager des espaces verts pour renforcer la biodiversité.
- Désimperméabiliser une partie des sols.
- Créer des espaces ludiques et pédagogiques pour une harmonie intergénérationnelle.
- Rendre l'espace public mutualisé accessible aux PMR.
- Remplacer les WC publics actuels en les rendant accessibles aux PMR.

Nature et Descriptif de l'Opération

Le projet comprend plusieurs éléments clés :

- La construction d'une Véranda : un local de

41,45 m² sous forme de véranda sera accolé à l'arrière du bâtiment de la Mairie. Ce local englobera le local d'archives actuel en l'agrandissant vers le jardin.

- L'installation d'une Pergola Bioclimatique : une pergola sera installée dans le prolongement de la véranda pour créer des espaces d'ombre.
- Paysagement des Espaces : les espaces seront remodelés et paysagés, avec la plantation d'arbres et la création de zones de convivialité. Un "jardin de curé" type potager et un jardin de fleurs seront également aménagés.
- Un accès PMR : cet accès de pente inférieure à 5% et de largeur 1,50 m sera intégré grâce à une allée pavée en dalles plates serrées.
- Zones de Jeux Écologiques : L'enrobé béton sera retiré pour laisser place à des zones de jeux plus écologiques et sécurisées pour les enfants.

Un Projet pour Tous

Ce projet est le résultat d'une collaboration étroite entre la municipalité et les participants au groupe de travail "démocratie participative". Nous tenons à remercier tous ceux qui ont participé à ce processus de démocratie participative et qui ont contribué à forger ce projet. Nous sommes convaincus que cet Espace Public Mutualisé deviendra un lieu de rencontre et de partage pour tous les habitants de notre commune.

Paulhac a son porte-drapeau !



Cédric BÉRINGUIER, succédant à Louis CODEN, est devenu le nouveau porte-drapeau pour la commune de Paulhac. Après trois années de service - condition nécessaire - auprès des Anciens Combattants de Verfeil et de Montjoire, il s'est vu remettre le diplôme d'honneur de porte-drapeau lors de la commémoration du 8 mai 1945 à Paulhac et peut désormais arborer l'insigne en bronze.

Un engagement pour entretenir le devoir de mémoire qui ne date pas d'hier pour ce natif de Paulhac où sa famille est établie depuis plusieurs générations. *"Tout petit déjà, je trouvais qu'il fallait respecter ceux qui avaient donné leur vie pour la patrie. De voir qu'il n'y avait plus aujourd'hui de porte-drapeau pour honorer les anciens combattants de Paulhac lors de leur enterrement me faisait de la peine. J'ai voulu reprendre le drapeau tricolore pour ce village que je porte dans mon cœur"*.

En 2004, **Cédric BÉRINGUIER**, fidèle à ses convictions, s'engage auprès du 17^{ème} Régiment du Génie Parachutiste de Tarbes. Il a été décoré de la Croix du Combattant lors de la cérémonie au monument aux morts à l'occasion des fêtes du 15 août, en 2023.

Cédric BÉRINGUIER est toujours très actif dans le village, membre ou proche de nombreuses associations. Il collabore étroitement avec la Mairie pour organiser au mieux toutes les cérémonies commémoratives. Il est ravi de voir la participation des enfants de l'école, un plus indéniable qui entretient véritablement le devoir de mémoire et offre, à chaque fois, une émouvante "Marseillaise".

Fête de Paulhac : demandez le programme !



<p>JEUDI 14 AOÛT</p> <p>20H00 : REPAS LIBRE SUR LA PLACE (vente boissons et sandwiches)</p> <p>21H30 : ANIMATIONS MUSICALES</p> <p>VENDEDI 15 AOÛT</p> <p>EN MATINÉE : MESSE</p> <p>12H00 : CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION DES ANCIENS COMBATTANTS</p> <p>12H30 : APÉRITIF (offert par la Mairie et le Comité des Fêtes)</p> <p>15H00 : BELOTE A la salle des fêtes</p> <p>20H00 : REPAS ENCORNETS FARCIS Sur la place (réservations conseillées)</p> <p>21H30 : ORCHESTRE CARTE BLANCHE</p> <p><i>Carte Blanche</i> ESTABLISSEMENT</p> <p> Prière de ne pas jeter sur la voie publique</p>	<p>SAMEDI 16 AOÛT</p> <p>14H30 : PÉTANQUE TRIPLETTE Au Boulodrome</p> <p>16H00 : ANIMATION ENFANTS Goûter et jeux sur la place du village</p> <p>20H00 : REPAS FIDEUA Sur la place (réservations conseillées)</p> <p>21H30 : ANIMATION MUSICALE PODIUM DELIRE</p> <p>22H30 : FEU D'ARTIFICE</p> <p></p> <p></p>	<p>BULLETIN D'INSCRIPTION REPAS</p> <p></p> <p>Vendredi : Encornets farcis Samedi : Fideua</p> <p>A retourner dans la boîte aux lettres de la Mairie de Paulhac, avec votre règlement avant le Lundi 11 août (espèces ou chèque à l'ordre Comité des Fêtes de PAULHAC)</p> <p><i>Merci de renseigner</i></p> <p>NOM et Prénom</p> <p>Téléphone</p> <p>- MENU COMPLET -</p> <p>Vendredi 15/08 Nombre d'adultes x20€ =€ Nombre d'enfants (- 12 ans)..... x 12 € =€</p> <p>Samedi 16/08 Nombre d'adultes x20€ =€ Nombre d'enfants (- 12 ans)..... x 12 € =€</p> <p>TOTAL :personnes,€</p>
---	--	--

Le marché gourmand revient !

Et de douze ! Durablement installée dans le calendrier des moments forts de notre commune, la douzième édition du marché gourmand aura lieu le vendredi 5 septembre à partir de 19 heures au boulodrome (en cas de pluie, un repli est prévu à la salle des fêtes).

De retour de vacances d'été, pour garder le moral, rien de tel que de se retrouver en famille ou entre amis pour des dégustations gourmandes.

Cette manifestation, c'est d'abord la reconnaissance de la qualité du travail des producteurs locaux et la valorisation de leurs produits. Ils seront une dizaine, peut-être plus au moment de clore les inscriptions, à venir proposer leurs gourmandises salées ou sucrées, leurs vins, miel, farines, graines et autres créations artisanales.

Une petite soif ? L'hôte des lieux, la Pétanque Paulhacoise, vous attend avec sa buvette.

On aurait presque envie de dire : "Vive la rentrée !".

Musique classique et chant choral pour les deux premiers rendez-vous des Parenthèses Culturelles

Déjà la 12^{ème} saison pour ces concerts que proposent les Parenthèses Musicales devenues Parenthèses Culturelles afin d'élargir l'éventail des possibles. Des spectacles toujours de qualité et une programmation variée qui permet de très belles découvertes et des moments riches en émotion.



En ouverture, Alter Duo (contrebasse et piano) se produira à l'église le **samedi 11 octobre à 20h30**.

L'Alter Duo a pour objectif de faire découvrir le répertoire de musique classique d'un instrument qui reste encore méconnu : la contrebasse. Il propose un programme pensé autour de pièces originales et de transcriptions, alternant œuvres de grands compositeurs (Mozart, Schubert, Saint-Saëns, Massenet...) et pièces tirées du répertoire de la contrebasse (Bottesini, Glière, Koussevitzky...).

L'Alter Duo est composé de deux lauréats de plusieurs concours internationaux et diplômés du CNSMD de Lyon (Conservatoire National Supérieur Musique et Danse) : Julien MATHIAS à la contrebasse (Professeur au conservatoire de Lyon) et de Jean-Baptiste MATHULIN au piano (Professeur au conservatoire de Valence).

Puis, le **samedi 13 décembre à 19h30** sera le dernier rendez-vous de l'année, toujours à l'église. On s'immergera dans l'esprit de Noël de belle manière avec la venue de la Maîtrise de la Cathédrale Saint Etienne de Toulouse, ensemble choral d'une trentaine d'éléments.

La Maîtrise de la Cathédrale Saint-Étienne de Toulouse, créée en 1936 par l'abbé G.Rey, poursuit depuis 80 ans une mission d'éducation, de formation au chant choral et de diffusion d'œuvres musicales auprès d'un large public. Elle accueille des filles et garçons de 7 à 25 ans pour une formation au chant au service de l'animation de la liturgie et de la réalisation de concerts auprès d'un large public, parfois au profit d'œuvres caritatives. Ces jeunes découvrent un répertoire varié, liturgique, sacré et profane. La Maîtrise leur permet de vivre des temps forts (tournées, stages régionaux, rassemblements internationaux de Petits Chanteurs) et de parcourir la région, la France et le monde.



Initiation aux premiers secours pour les élèves du cours moyen

Le 27 mars dernier, les élèves de CM1 et CM2 ont eu l'opportunité de participer à une formation enrichissante aux premiers secours. Une initiative portée par la municipalité et dispensée avec l'expertise de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Haute-Garonne (UDSP 31).

À partir d'un référentiel adapté à leur âge, les enfants ont pu acquérir les gestes de premiers secours spécifiques pour intervenir en cas d'urgence : alerter les secours et prodiguer les premiers soins en attendant l'arrivée des professionnels. Ces gestes, qui peuvent faire la différence, renforcent ainsi leur capacité à réagir avec calme et efficacité.

Rappelons que, selon le ministère de l'Intérieur "Chaque année, jusqu'à 20 000 vies pourraient être sauvées grâce à une connaissance plus répandue des gestes de secours et de l'utilisation de défibrillateurs. Les gestes qui sauvent peuvent augmenter de 40% les chances de survie de la victime, le citoyen est ainsi le premier maillon de la chaîne de secours. Apprendre à réagir efficacement face à n'importe quelle situation d'urgence permet concrètement de sauver des vies".



Grandes vacances pour Eléonore Pelletier et Muriel Delmas

La sonnerie de la retraite, annonce d'une longue récréation, va retentir pour deux maîtresses. Eléonore PELLETIER aura passé 26 ans à l'école Gérard Lang de Paulhac et Muriel DELMAS 24 ans. Elles auront donc connu des élèves devenus aujourd'hui parents trentenaires et qui leur confient peut-être à leur tour chaque matin, leurs enfants ! Elles resteront longtemps dans bien des mémoires, ravivant des souvenirs heureux d'enfance et d'école. Le métier a bien changé en 20 ans, mais il reste toujours beau, essentiel, et constitue un repère rassurant dans une société qui se cherche.

C'est bientôt l'heure de la sortie : bonne retraite à vous, Eléonore et Muriel. . . Et merci !

Les actualités de l'école Gérard Lang

Le projet de l'école "Vivre ensemble à travers les arts" se poursuit à travers différentes sorties.

- Sortie scolaire au Musée d'Albi le jeudi 15 mai 2025 pour les PS-MS, MS-GS et les CP-CE1 et le vendredi 16 mai 2025 pour les CE2-CM1 et les CM1-CM2.
- Classe découverte (thème cirque) pour la classe des MS-GS de 3 jours début juin
- Sortie scolaire à la caserne des pompiers de Villemur-sur-Tarn le mardi 3 juin 2025 pour les PS-MS et les CP-CE1
- Sortie scolaire à la Halle aux grains le jeudi 12 juin pour les PS-MS, MS-GS et les CP-CE1

Par ailleurs, les classes élémentaires de l'école ont participé à la commémoration du 8 mai 1945 organisée le mercredi 7 mai 2025 avec les anciens combattants de Verfeil et verre de l'amitié offert par la Mairie.

La classe de CE2/CM1 a fait 8 séances de vélo à partir du mois de mai et cet apprentissage s'est clôturé en passant la journée du vendredi 20 juin à la forêt de Buzet.

Le vendredi 27 juin 2025 : Fête de l'école

Le mercredi 2 juillet 2025 : Olympiades

Le vendredi 4 juillet 2025 : Journée cirque organisée par la Mairie

Réservation des repas à la cantine scolaire

Gestion - Cantine
com

Pour la rentrée 2025-2026, la Mairie reconduit la prestation de service de la Cuisine Centrale de Bessières pour la préparation des repas de la cantine, en période scolaire, soit les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Le site "gestion-cantine.com" permet aux parents de gérer les réservations et de payer les repas en ligne par carte bancaire. Les réservations se font mensuellement, **avant le 15 du mois pour le mois suivant**. Par exemple, pour les repas du mois de septembre, les réservations devront être faites par les parents au plus tard le 15 août.

Un seul rappel sera envoyé par email 48 heures ouvrées avant la date limite et tout retard d'inscription (après le 15 du mois) entraînera des frais de gestion d'un montant s'élevant à 10 euros pour un enfant et 5 euros par enfant supplémentaire.

En cas d'annulation ou ajout de repas, les parents doivent compléter le formulaire sur le site internet de la Mairie www.paulhac.fr (rubrique Vivre à Paulhac > Enfance > Restauration scolaire), 72h avant le jour concerné avant 8h30 (sauf samedi, dimanche et jours fériés). Exemple : annulation du repas du vendredi, la demande doit parvenir à la Mairie au plus tard le mardi à 8h30 ; annulation du repas du lundi, la demande doit être reçue au plus tard le mercredi précédent à 8h30.

Un avoir sera alors crédité sur le compte gestion-cantine de l'enfant. Tout repas non annulé dans les délais impartis sera dû.

Pour les élèves de CM2 partant au collège dont le compte "gestion-cantine" est créditeur, un remboursement par virement bancaire sera effectué sur présentation d'un RIB. En cas de fratrie toujours scolarisée à Paulhac, la somme sera créditée sur le compte des frères et/ou sœurs.

Pour rappel, la réservation des repas les mercredis et pendant les vacances scolaires est organisée par l'ALSH, géré par l'association Loisirs Education & Citoyenneté Grand Sud.

Suite à la demande des parents d'élèves, le système des serviettes en tissu sera remis en place à la rentrée. Pour le bon fonctionnement du service, nous remercions les parents de respecter les consignes qui seront communiquées par mail avant la rentrée.

Pour tout renseignement, Lysa BRUGIERE est à votre disposition au secrétariat de la Mairie.

Les assistantes maternelles prennent la parole

Aujourd'hui, les assistantes maternelles avaient rendez-vous à la bibliothèque ludothèque. Catherine AUDU, Céline FORTIN, Valérie BONHOMME, Anne Sophie MIRAUX, Laëticia HARMENT et Lisa LAGORSE exercent ce métier depuis plus de 20 ans pour certaines.

Tout en gardant l'œil - et les bras ! - sur une dizaine de jeunes enfants papillonnant de livre en livre ou d'un jeu à l'autre, elles ont accepté d'échanger sur leur profession, le plaisir qu'elles ont à l'exercer, mais aussi sur leurs inquiétudes quant à son devenir.

“Le métier d'assistante maternelle nécessite un CAP petite enfance, un agrément de la PMI renouvelable tous les 5 ans, des cycles de formation (premiers secours, besoins de l'enfant, neurosciences) et des réunions mensuelles pour échanger sur la pratique avec le GAPP (Groupe d'Analyse des Pratiques Professionnelles)”. Elles précisent encore : “il faut savoir aussi qu'accueillir les enfants à notre domicile suppose quelques investissements pour rester dans le cadre d'une réglementation qui évolue sans cesse. Par exemple, les lits parapluie sont interdits et ceux que l'on utilise doivent être à barreaux”.



Mais les jeunes enfants qu'elles gardent ne sont pas confinés en permanence entre quatre murs. Les sorties sont nécessaires pour ces habitués de la vie à la campagne. Alors elles prennent leur véhicule personnel pour des escapades en groupe. Tel jour vous les rencontrerez à la forêt de Buzet toute proche, tel autre au jardin des Martels, ou encore au petit train de Garrigues, à la ferme des animaux, à la jardinerie animalerie de Bessières ou plus simplement sur les aires de jeu de la commune. Tout cela dans un cadre horaire les mobilisant 10 heures par jour et quatre fois par semaine, vacances scolaires bien souvent comprises.

Aujourd'hui la multiplication des ouvertures de micro-crèches privées sur le territoire menace l'existence des assistantes maternelles. Il en existe désormais une sur Gagnague, sur Lavalette, Garidech, Lapeyrouse-Fossat et une qui ouvrira en octobre à Montastruc-la-Conseillère. Une situation qui entraîne déjà sur ces secteurs une baisse importante des demandes d'accueil à domicile.

Lors des entretiens qu'elles ont eus avec Daniel CALAS, président de la C3G, les assistantes maternelles ont pu faire entendre leurs demandes : une concertation avec l'ensemble des acteurs de la petite enfance avant toute nouvelle implantation de micro-crèche, une meilleure reconnaissance et valorisation de leur métier et la prise en compte de la nouvelle loi SPPE (Service Public de la Petite Enfance) qui définit des *“orientations pluriannuelles de maintien et de développement de l'offre”*, identifiant clairement les objectifs, les besoins humains et les actions à mener.

Reçues à Paulhac par la maire Nathalie RAOUX, celle-ci s'est voulue rassurante : l'implantation d'une micro-crèche sur la commune n'est absolument pas envisagée.

Une garde limitée à 4 enfants, d'une grande souplesse, s'adaptant aux contraintes des parents, avec des moments de socialisation lors des rencontres qu'elles organisent, autant d'atouts qui plaident en faveur de nos assistantes maternelles et du maintien de cette forme d'accueil de la petite enfance.

Soirée parents/enfants

Cette année l'ALAE a mis en avant les soirées-parents et enfants. Ces soirées ont pour but de rassembler les familles autour d'une thématique (crêpe party, origamis, jeux de société, bien être, lecture de conte, apéro pétanque...) afin de passer un moment convivial, de partage et d'échange. Chaque soirée est réfléchiée en amont par les enfants afin d'organiser au mieux ces rencontres. Un grand merci à eux pour leurs investissements dans ce projet qui va revoir le jour à la rentrée de septembre. Merci aussi aux familles d'être là pour ce temps de partage et aussi à la Mairie qui répond toujours présente.



Fête de l'enfance :

Cette année, la commune de BAZUS a accueilli la 11^{ème} Fête de l'enfance. Ce fut un merveilleux moment qui a rassemblé plus de 1 500 personnes.

Le thème de la journée, fête foraine et châteaux, a beaucoup plu aux familles.



Fermeture pour travaux en juillet :

Petit rappel : exceptionnellement pour les vacances de Juillet la structure ALSH de Paulhac sera fermée pour cause de travaux. Nous accueillerons les enfants sur la structure de Bazus.

Comment nous Contacter :

Laurie Sturm Directrice et Charline Adjointe

Fixe : 05 61 42 24 35 - Port : 06 42 73 07 89 - Mail : enfance-paulhac@lecds.org

La bibliothèque-ludothèque

La ludothèque prend de l'ampleur dans un nouvel espace et vous propose une collection de jeux de société variée que vous pouvez découvrir en 1 click :

<https://www.myludo.fr/#!/profil/association-caracteres-ludotheque-de-paulhac-86325>.

Longs week-ends en vue, réunions de famille ou entre amis ? C'est l'occasion parfaite pour venir emprunter nos jeux lors des heures d'ouverture.

Côté bibliothèque, nous avons fait l'acquisition d'une tour à Mangas et ouvert un nouvel espace "le coin des livres oubliés". La mise en lumière de livres n'est jamais totalement satisfaisante. Cet espace nous permettra d'en retrouver certains, perdus de vue, et donnera un coup de projecteur à nos, vos coups de cœur. N'hésitez pas à sortir des étagères les livres qui vous ont marqués pour les placer dans ce nouvel espace. Ces derniers mois nous avons eu plusieurs moments de rencontre et animations : le rendez-vous mensuel des lecteurs - un groupe de

fidèles prêt à accueillir de nouveaux participants, un après-midi jeux, la chasse aux œufs de pâques tant attendue par les petits gourmands, une balade contée et ateliers dessins ou encore des lectures de contes. Activités qui seront toujours au programme.



Contact :
06 84 29 04 43

Apprendre à gérer ses peurs et atelier dessin avec Laurence TRAN et Amandine COUDERC

ludobibliotheque@paulhac.fr
<http://on.fb.me/1UcMaUf>

Sous les Tilleuls, du Vivre Ensemble, encore et toujours !

Bienvenue dans notre espace d'animation de la vie locale et lieu de partage et d'ouverture culturelle et sociale : Ateliers familiaux, concerts, expositions, initiatives d'habitant.es, rencontres festives, espace de travail partagé, accompagnement à la parentalité, espace citoyen et solidaire. Bref, un lieu qui vous rassemble et vous ressemble !

Si vous passez devant, arrêtez-vous un instant, que vous soyez adhérent.e ou non ! Vous serez toujours accueillie avec un grand sourire, de l'écoute et de la bonne humeur. Venez profiter de nos apéros-terrasse de l'Espace Bar-Café culturel le jeudi de 18h à 20h et le vendredi de 18h à 21h (et plus tard s'il y a un concert !) ouverts jusqu'au 26 septembre.

Attention ! Sous les Tilleuls sera fermé du 27 juillet au 26 août.

Le prochain rendez-vous est le samedi 6 septembre à la Salle des Fêtes de Paulhac pour le Forum des Associations où vous pourrez retrouver l'ensemble de nos propositions.

Toutes les informations relatives à notre structure sont visibles sur notre site internet : www.souslestilleuls.org, nos réseaux sociaux, Facebook et Instagram : @souslestilleuls31, et via notre Newsletter (demander à s'inscrire par mail).

**Contacts : souslestilleuls31@gmail.com
Julia au 06.25.49.62.64**



CRÉATISIASMES

*Merci à tous pour cette belle saison 2024/2025 .
Au plaisir de vous retrouver aussi nombreux pour
2025/2026.*

De nouvelles sections sont à l'étude pour une ouverture en septembre prochain.

Nous envisageons d'ouvrir une séance de stretching le jeudi en début de soirée et du Pilate et/ou renforcement musculaire en matinée le lundi ou mardi.

Si vous êtes intéressé(e), nous vous remercions de contacter Evelyne, notre secrétaire, par mail à :

creatisiasmes-paulhac31@hotmail.fr

Vous avez également la possibilité de nous joindre par téléphone (voir site de la mairie).

Un minimum de 8 à 10 personnes sera nécessaire pour que ces nouvelles sections puissent voir le jour, alors n'hésitez pas, rejoignez-nous !

Enfin, notez déjà dans vos agendas l'assemblée générale, suivie du repas annuel de l'association qui se tiendra le samedi 15 novembre 2025.

Bonnes vacances à tous et au plaisir de vous retrouver en pleine forme au forum des associations et pour une nouvelle année associative.

Le bureau

- *Présidente* : Isabelle MAIGA MURAWSKI
- *Secrétaire* : Evelyne SURO
- *Trésorière* : Monique FABRE

Section Randonnée :



La section Randonnée Paulhacoise de l'Association "Créatisiasmes" termine la saison 2024/2025 avec un effectif constant. Les sorties en semaine sont en hausse, pour la plupart dans un environnement proche de Paulhac. Avec l'arrivée des beaux jours des sorties sont prévues sur la journée permettant de découvrir les richesses locale et culturelle de notre belle région. Toujours de très belles randos le week-end, Nailloux (31), Rabastens (81), Lombers (81), Solomiac (32), Saint Beauzile (81), Alos (81), Bruniquel (32), Les Cassés (11), Roquefort les Cascades (09).

25 ans ça se fête : cette année la traditionnelle Randonnée du "POUTOU" aura lieu le dimanche 7 septembre 2025 et fêtera son quart de siècle.

Une date à noter dès maintenant dans vos agendas. Le départ se fera comme à l'habitude à 8h au rond-point de Virebent à LAUNAGUET, comme les années précédentes l'arrivée se fera à la Salle des Fêtes de Paulhac, qui sera suivi d'un apéritif offert par la municipalité de Paulhac, ensuite un repas sera pris en commun qui sera animé par notre célèbre Duo Jeff Matsone et sa sœur Véronique pour finir cette belle journée.

Les bulletins d'information et de réservation seront disponibles dans toutes les Mairies situées sur le parcours ou proches de celui-ci à partir de début Août.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre sur les chemins pour retrouver une ambiance conviviale et chaleureuse.

Nous vous souhaitons un bel été sur les chemins.

Vous pouvez suivre les Aventures des Randonneurs Paulhacois sur notre page Facebook : Rando Paulhacoise 31.

Contact Rando Paulhacoise : Bruno LECOURT

• 06 09 32 75 40 • bischnou31@yahoo.fr

Section Gym :

Un premier semestre un peu bousculé pour la section gym fitness.

Et oui j'ai été absente pendant deux mois pour des raisons personnelles mais le bureau de Créatisiasmes a trouvé des remplaçantes en la personne de Mélanie et d'Isabelle. Je les remercie du fond du cœur, car cela a permis de garder la cohésion des groupes ainsi que la motivation de chacun et chacune.

Et nous finirons cette année toujours avec le même enthousiasme et la même énergie.

Je remercie encore tous les adhérents qui me font confiance et on se retrouvera l'année prochaine.

Les horaires restent les mêmes.

- Gym, douce, mardi de 18h45 à 19h45
- Gym training mardi de 20 heures à 21h
- Abdo fessier mercredi de 18h45 à 19h45

Contact : • Muriel DHOUAILLY - 06 61 58 38 52

Section Yoga :

Cours de Yoga doux, tous les mardis matin de 10h00 à 11h30 à la salle de fêtes de Paulhac, avec Maria Cristina.

Le yoga est une discipline millénaire qui peut vous aider à relâcher les tensions mentales, physiques et émotionnelles. Cette pratique est plus qu'un simple exercice. Elle vise à atteindre l'harmonie entre l'esprit et le corps.

Le yoga peut vous apporter des grands bénéfices, l'intégrer dans votre vie, c'est un cadeau que vous vous faites pour la vie.



ACCA de Paulhac

Notre saison s'achève fin juin pour reprendre le 1^{er} juillet, pas de repos pour les chasseurs.

Nous avons eu une saison bien chargée avec les dégâts causés par de nombreux sangliers qui stationnent très près des habitations, dans le petit bois non loin des Bisseaux. Au moins 26 sangliers ont été comptés le même jour. Nous comprenons que les dégâts sont très importants pour les riverains des lieux-dits : les Armans, las Moussous, le Bois Ramier, Pas Grand, Cantegril, Malpas... Nous faisons notre maximum pour réguler mais ce n'est pas évident avec les habitations.

Nous remercions tous les propriétaires concernés de leur compréhension en nous laissant faire notre régulation : la sécurité avant tout. Cette année est un record avec le prélèvement de 19 sangliers sur toute la commune, nous ne comptons pas les accidents routiers, malheureusement trop importants.

Pour les dégâts causés sur les semis de tournesols, des arrêtés sont mis en place pour aider les agriculteurs à effaroucher les palombes : des chasseurs sont choisis pour faire peur aux oiseaux sur les parcelles de semis, des canons à gaz sont mis en place, autorisés par la Préfecture.

Des chasses aux renards sont pratiquées avec un lieutenant de louvèterie. Il s'agit d'éviter les dégâts causés aux éleveurs de volailles. Ces chasses sont autorisées par un arrêté préfectoral. La Mairie est prévenue de cette régulation. Par exemple, à Pas



Grand, deux particuliers ont vu leur poulailler visité, des dégâts de blaireaux ont aussi été signalés chez quelques particuliers près du village.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont participé au repas des chasseurs du mois mars dernier :

220 convives ont partagé ce moment de convivialité. Merci aux bénévoles et surtout aux nouveaux jeunes. La saison dernière deux jeunes chasseurs ont rejoint notre groupe, cette année encore deux autres vont venir compléter notre association. Ils ont réussi leur examen de passage au permis de chasser.

Notre AG se tiendra courant juin. Les dates de nos prochaines activités ne sont pas encore connues. Les dates d'ouverture et de fermeture de la chasse seront affichées en Mairie.

Le bureau de l'ACCA vous souhaite de bonnes vacances.

Contact : accapaulhac31380@orange.fr

La PÉTANQUE PAULHACOISE

Depuis le début d'année, la Pétanque Paulhacoise investit les différents boulodromes du district Nord dans diverses compétitions comme le Championnat Départemental, la Coupe de France, la Coupe de Haute-Garonne et le Championnat Vétérans Haute-Garonne ainsi que le Championnat de Tirs de Précisions.

Plusieurs joueurs et joueuses du club se sont magnifiquement distingués lors des journées de qualifications en faisant preuve de pugnacité et de technicité pour décrocher le fameux sésame afin de disputer les phases finales de ces championnats.

N'oublions pas qu'à la Pétanque Paulhacoise ce sont aussi des événements. En avril la soirée choucroute fut une véritable réussite tant gustativement qu'au niveau de la soirée dansante. N'oublions pas notre vide grenier du 22 juin et surtout la journée à venir du 12 juillet où aura lieu le "Grand Prix du Village". L'après-midi concours en doublette sur 4 parties, ouvert à toutes et tous, suivi de notre grande soirée à la connotation espagnole sur le

boulodrome (ou la salle des fêtes selon le temps) inscription uniquement sur réservation (150 pers. maxi).

En septembre nous participerons au Marché Gourmand, en octobre notez le rendez-vous incontournable notre Super Loto et en décembre nous organiserons un concours en tripléte en faveur du Téléthon sous le thème "Les Pétanqueurs ont du Cœur" où nous vous attendrons très nombreux.

La fin d'année est loin d'être finie pour nos boulistes qui continueront à défendre les couleurs du club sur les prochaines compétitions.



Le trophée La Dépêche récompense les meilleurs clubs pour leurs résultats sportifs.

Communauté de Communes DES COTEAUX DU GIROU

LE MEMO-TRI

À TRIER Verre
Bouteilles & flacons sans bouchon ni capsule
Pots & bocaux sans couvercle

À TRIER Plastique, métal, papier-carton
Papiers, emballages et briques en carton
Bouteilles et flacons en plastique
Emballages en métal
Tous les emballages en plastique et en métal!

À JETER Ordures ménagères
Vaisselle, céramique, poterie, verres brisés, ampoule à filament
Déchets non toxiques : objets en plastique ou autres
Déchets alimentaires et textiles sanitaires

www.cc-coteaux-du-girou.fr CITEO

Tous les EMBALLAGES se trient !

Rappel

Tri des déchets

Application Carte vitale

L'Assurance Maladie mgen santé famille retraite services

Qu'est-ce qui est vert, vital pour la santé et qui existe maintenant aussi en appli ?

QR code: Votre professionnel de santé accepte aussi l'appli carte Vitale, téléchargez-la.

La carte Vitale. Vitale aussi en appli.

ameli.fr

Canicule,
fortes chaleurs

Protégez-vous
avant les
premiers effets :
les bons gestes

Quels sont les effets de la chaleur ?



Crampes



Fatigue
inhabituelle



Maux
de tête



Fièvre > 38°C



Vertiges /
Nausées



Propos
incohérents

Si vous voyez quelqu'un victime
d'un malaise, de propos incohérents
ou de fortes fièvres, **appelez le 15.**

BON À SAVOIR

À partir de 65 ans ou en situation de handicap, je peux bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Il me suffit de contacter ma mairie ou mon Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Comment me protéger ?



Je reste au frais
chez moi ou dans un lieu rafraîchi



Je bois de l'eau
sans attendre d'avoir soif



Je me mouille
le corps



Je ferme les volets
et fenêtres



Je privilégie des
activités douces



Je mange frais
et équilibré



J'évite de boire
de l'alcool



Je prends
des nouvelles
des plus fragiles

ATTENTION

Je suis particulièrement concerné si je suis enceinte, si j'ai un bébé ou si je suis une personne âgée. Si je prends des médicaments : je demande conseil à mon médecin ou à mon pharmacien.

La canicule, c'est quoi ?



Il fait très chaud.



La température ne descend
pas la nuit, ou très peu.



Cela dure 3 jours ou plus.

En cas de malaise, **APPELEZ LE 15**



POUR EN SAVOIR PLUS : 0 800 06 66 66* (appel gratuit)
<https://sante.gouv.fr>

www.meteo.fr pour consulter la météo
et la carte de vigilance

*Canicule info service au 0800 06 66 66, appel et service gratuits. Ouvert uniquement pendant les périodes de fortes chaleurs.

Juillet 2025

- **08/07** : Loto du Club de l'Amitié - Salle des fêtes
- **13/07** : Méchoui de la Pétanque - Boulodrome

Août 2025

- **Du 14 au 16/08** : Fête de Paulhac - Place des Tilleuls
- **30/08** : Portes ouvertes Sous les Tilleuls - Sous les Tilleuls

Septembre 2025

- **05/09** : Marché gourmand - Boulodrome (à la SDF en cas de pluie)
- **06/09** : Forum des Associations - Salle des fêtes
- **07/09** : Rando du Poutou 2025 - Salle des fêtes
- **09/09** : Loto du Club de l'Amitié - Salle des fêtes
- **13/09** : Pétanque, belote & repas du Club de l'amitié - Salle des fêtes

Octobre 2025

- **11/10** : Parenthèses culturelles "Alter Duo" - Église à 20h30
- **12/10** : Thé dansant du Club de l'amitié - Salle des fêtes
- **14/10** : Loto du Club de l'Amitié - Salle des fêtes
- **18/10** : Atelier compostage - Salle des fêtes de 10h à 11h
- **26/10** : Loto de la Pétanque - Salle des fêtes

Novembre 2025

- **02/11** : Théâtre Ludiscène - Salle des fêtes
- **23/11** : Repas CCAS - Salle des fêtes
- **30/11** : Grand Loto du Club de l'Amitié - Salle des fêtes

Décembre 2025

- **07/12** : Repas de fin d'année du Club de l'Amitié - Salle des fêtes
- **09/12** : Loto du Club de l'Amitié - Salle des fêtes
- **12/12** : Noël des enfants par l'Amicale Laïque - Salle des fêtes
- **13/12** : Parenthèses culturelles "Chorale de la Maîtrise de la Cathédrale Saint-Étienne" - Église à 19h30
- **14/12** : Loto de la Chasse - Salle des fêtes

Etat civil

Naissances

- **BURGUET Malo** le 31/01/2025 à Lavaur
- **SILLIERES Margot** le 10/04/2025 à Lavaur
- **CAUNES NERTHONNEAU Loëlya** le 29/04/2025 à Toulouse

Décès

- **LAVERGNE Eliane née CANTORO** le 05/04/2025
- **CAMELATO Elda née FURLANETTO** le 29/05/2025

Panneau Pocket

Les informations et alertes de la commune sont sur **PanneauPocket**

Scannez pour télécharger l'appli !

GRATUIT
ANONYME
SANS PUBLICITÉ

Accessible également sur ordinateur app.panneaupocket.com

Assistants Maternelles

- **Catherine AUDU** - 05 61 84 15 87 / 06 30 84 13 75
32 route de Montjoire
- **Noëlle BLANC** - 05 62 21 19 42 / 06 81 56 57 62
24 chemin de Crayssac - MAM "Le miel et les abeilles"
- **Valérie BONHOMME** - 06 26 96 14 61
20A route de Montastruc
- **Céline FORTIN** - 05 61 59 72 34 / 06 60 14 40 23
4 route des Crêtes
- **Laëtizia HARMENT** - 09 75 24 97 12 / 06 98 28 48 60
1 chemin le Clot Mayral
- **Lisa LAGORSE** - 06 71 36 83 86
9 bis route de Montjoire
- **Anne-Sophie MIRAUX** - 05 61 84 85 45 / 06 82 91 84 92
22B route de Montastruc
- **Caroline PELFORT** - 05 62 21 19 42 / 06 64 89 89 37
24 chemin de Crayssac - MAM "Le miel et les abeilles"
- **Laurence SUBTIL** - 05 62 21 19 42 - 06 78 78 27 07
24 chemin de Crayssac - MAM "Le miel et les abeilles"

Retrouvez toutes les informations de la commune sur internet www.paulhac.fr et facebook

